



Juillet - n° 457

# La Voix de l'ANR

Le magazine des Retraités de **La Poste**, de **France Télécom** et de leurs **Filiales**



## Défense

Médicaments  
en accès libre

## Actualité

La SNCF  
déraille-t-elle ?

## Santé

Les implants  
dentaires

## Entreprises

Smartphones

# Sommaire

<b>05</b>	<b>D</b> éfense	
	Comment financer un monde de vieux ? .....	05
	Médicaments en accès libre .....	06
	Pouvoir d'achat .....	07
	Hausse du forfait hospitalier .....	08
	Les décrets d'assimilation .....	08
<b>09</b>	<b>A</b> ctualité	
	La SNCF déraile-t-elle ? .....	09
	L'hydrogène, énergie du futur.....	10
	Brèves Info .....	11
	La maison, de plus en plus tactile ....	12
	La pensée écocontestataire.....	13
	Interdiction des phtalates, Parabens et bisphénol A .....	14
	Détecteurs de fumée .....	15
<b>15</b>	<b>A</b> ction sociale et solidarité	
	Un nouveau guide sur l'accessibilité....	16
	Handicap : les MDPH .....	17
<b>18</b>	<b>F</b> iscalité & juridique	
	Histoire de la Banque de France .....	18
	Chaudières .....	19
	Crédit à la consommation.....	20
	Le mandat de protection future .....	21
	Fiscalité, assurances, santé, Poste... ..	22
<b>23</b>	<b>C</b> ulture	
	Pierre Dac .....	23
	Culture générale .....	24
	Petit Quiz.....	29

Cours de langue de bois .....	30
Nouvelle .....	31
Jeux.....	32
Humour .....	33
Langue française .....	34

<b>35</b>	<b>S</b> anté	
	Quelques examens médicaux .....	35
	Les acouphènes .....	36
	Moins de cholestérol sans médicaments .....	37
	Le Tai-chi .....	38
	Les implants dentaires .....	39
	Les algues et l'alimentation .....	40
	La mémoire, essentielle pour bien manger.....	42
	La vitamine D .....	43
	Quelques sites de santé sur Internet.....	44

<b>41</b>	<b>A</b> micale-Vie .....	41
-----------	---------------------------	----

<b>45</b>	<b>E</b> ntreprises	
	Smartphone .....	45
	Bon à savoir en cas de perte ou de vol de téléphone portable.....	46
	La Poste lève le voile sur son service de téléphonie mobile .....	47
	Les premières automobiles postales.....	48

<b>49</b>	<b>V</b> ivre - Info	
	Associations .....	49
	Petites annonces.....	50
	Bulletin d'abonnement .....	51

<b>N</b> os deuils (encart)	
-----------------------------	--

**S**pécial AG 2011  
(supplément)



# Editorial



## L'ANR

L'ANR a tenu sa 83<sup>e</sup> Assemblée Générale à Fréjus (Var) en présence des délégués de tous les départements. Elle aura été l'occasion de nombreux débats qui illustrent, non seulement, la richesse de sa réflexion, mais aussi la grande qualité de ses représentants. C'est pour nos adhérents l'assurance de pouvoir compter sur des responsables compétents qui mettent tout en œuvre pour satisfaire leurs attentes.

Nous entrons dans une période qui va être monopolisée par la campagne des présidentielles. Il n'est pas du rôle de notre association de s'immiscer, d'une manière ou d'une autre, dans les débats qui vont fleurir. Nous avons, une fois de plus, affirmé notre neutralité à notre dernière Assemblée Générale. Mais ayons conscience qu'être neutre ne nous interdit pas de regarder ce qui se passe autour de nous et, à chaque fois qu'il le faudra, de dénoncer les attaques, d'où qu'elles viennent, à nos droits fondamentaux de retraités de la fonction publique.

Et il faut s'attendre à de sérieuses remises en cause des droits des retraités de la fonction publique !

Le code des pensions civiles et militaires de retraite sera vraisemblablement "retoileté" dans les mois à venir. L'article 16 de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, prévoit, en effet, de revoir ce texte dans le courant du premier semestre 2013, afin d'envisager la mise en place d'un sys-

tème de retraite par points ou comptes notionnels en 2020. L'article 41 de cette même loi impose au gouvernement de remettre au parlement, avant le 30 septembre 2011, un rapport relatif à la création d'une Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat, dans le cadre du rapprochement entre les régimes de retraite.

Dans le même temps, nous assistons à la dégradation permanente du pouvoir d'achat de nos pensions, qui sont revalorisées sans tenir compte de l'évolution réelle du coût de la vie. Nous l'avons dénoncée à notre assemblée générale et, à la lecture du compte rendu qui en est fait dans le supplément à ce numéro de La Voix de l'ANR, vous pourrez découvrir les propositions que nous faisons à cet égard avec nos collègues du Pôle des retraités<sup>(1)</sup>.

Le chantier sur le financement de la dépendance est bien engagé et a pris une orientation que nous dénonçons vigoureusement, car exclusivement focalisée sur les personnes âgées. C'est, une nouvelle fois, une manière insidieuse de laisser croire à nos concitoyens que les personnes âgées coûtent cher à la collectivité nationale. Nous soutenons que la dépendance couvre toutes les formes de handicaps et qu'elle doit être financée par la solidarité intergénérationnelle !

Par ailleurs, il est question de revoir la fiscalité des retraités en évoquant la suppression de l'abattement de 10 % et de procéder à l'alignement du taux de la CSG

sur celui des actifs pour, ce qui concerne les retraités imposables ! Bref, que du bonheur !

Tout cela pour vous rappeler qu'il faut rester vigilant.

Comme le dit Stéphane Hessel, "dans un monde devenu plus riche, il est scandaleux que ce qui est essentiel pour le bien public, ne soit pas disponible... Ce qui a été conquis ne doit pas être abandonné : la première responsabilité de l'Etat est de veiller à ce que les plus défavorisés ne soient pas laissés dans la misère... de mettre un terme à des revenus énormes et de veiller à ce que l'on ne puisse pas gaspiller l'argent comme on le fait."

Nous avons une place à prendre dans ces revendications, notamment en intervenant auprès de nos élus (c'est plus que jamais le moment) pour leur rappeler que nous avons pris notre part dans la constitution de la richesse de notre pays, et qu'il est indécent qu'une minorité sans cesse plus riche s'en approprie l'essentiel.

**"Une nation ne peut pas prospérer longtemps lorsqu'elle ne favorise que les nantis"**

(Barack Obama)

**Gérard Bourachot,  
Président National**

(1) Voir à ce sujet, dans le supplément à ce numéro, la motion adoptée par l'assemblée générale de Fréjus. Nous invitons nos adhérents à l'adresser à leurs parlementaires (députés et sénateurs) et à leurs conseillers généraux.

# La Voix de l'ANR

## Abonnements

**Juillet 2011 • 84<sup>e</sup> année**  
prix de l'abonnement annuel 18 €  
(4 numéros) • Magazine trimestriel  
de l'ANR (Association nationale  
des retraités de La Poste, de France  
Télécom et de leurs filiales,  
fondée en 1927 par Firmin VIDAL)

## Rédaction

**Directeur de la publication :**  
Gérard BOURACHOT  
**Responsable d'édition :**  
Claude BONTRONT  
**Comité de rédaction :**  
Christiane BOURDIN - René CARMENTRAN  
Alain LE CORRE - Jean-Michel SAGNIER  
Louis SOUCHU - Pierre TAVAN  
Jean-René THIBAUD - Philippe THIBAUD  
André VIGEOLAS

## Fabrication

**Editeur :** ANR Siège National  
13, rue des Immeubles Industriels,  
75011 Paris  
**Conception - impression :**  
ARMICOM  
104, avenue Albert 1<sup>er</sup>  
Immeuble les Passerelles  
92500 Rueil-Malmaison

## Administration

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2011  
Commission paritaire n°0714G81872  
ISSN 1636-6530  
Tirage 90 000 exemplaires

**ANR Siège National :**  
13, rue des Immeubles Industriels,  
75011 Paris  
Tél. : 01 43 79 37 18  
Fax : 01 43 79 86 84  
Site internet : <http://www.ansiege.fr>  
Courriel : [ansiege@orange.fr](mailto:ansiege@orange.fr)  
Amicale Vie : 01 43 79 21 28

La publication comporte un cahier  
de 52 pages.  
Un cahier "Spécial AG 2011"  
de 20 pages est jeté.  
Un encart "Nos deuils" de 4 pages  
est jeté.



## Courrier aux responsables de groupes parlementaires

Le président de la République a décidé de faire de la dépendance le dossier phare de l'année 2011. Le gouvernement a dès lors procédé à l'ouverture du chantier de la dépendance. Madame la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de sa mise en œuvre, a promis un large débat sur le sujet. C'est dans ce cadre que l'Association Nationale des Retraités de La Poste et de France Télécom, forte de ses 100 000 adhérents, est conduite à vous interpeller afin de vous faire part de ses remarques et de ses inquiétudes au sujet des orientations envisagées, en particulier sur les conclusions et propositions du rapport de Madame Rosso-Debord.

Conscients de la nécessité de réformer en profondeur le système actuel de l'aide personnalisée à l'autonomie, en raison notamment de l'évolution du contexte socio-économique et de la nécessité de mettre en place un dispositif plus équitable, notre point de vue diverge néanmoins sur les moyens à mettre en œuvre, préconisés dans ce rapport.

Nous restons attachés à une prestation d'aide à l'autonomie financée par la solidarité nationale, gérée dans le cadre de la sécurité sociale. C'est-à-dire la création du cinquième risque dans l'esprit fondateur de notre système de protection sociale : se soigner selon ses besoins et cotiser selon ses moyens. Le montant de cette prestation doit permettre le maintien à domicile dans des conditions de respect de la dignité des personnes ou l'hébergement en établissement sur les mêmes critères. Nous sommes opposés au recours au patrimoine, les pistes proposées dans le rapport étant en effet génératrices de nouvelles inégalités. Il en est de même en ce qui concerne le recours à l'assurance individuelle obligatoire.

Les contraintes économiques imposent, il est vrai, la recherche de nouvelles sources de financement. Néanmoins le recours à l'augmentation de la CSG et l'extension de la CSA (Contribution Sociale à l'Autonomie) aux retraités entraînerait une nouvelle perte de leur pouvoir d'achat, déjà mis à mal par l'augmentation du reste à charge des dépenses de santé et des cotisations des complémentaires santé.

Nous dénonçons par ailleurs la proposition de suppression du GIR 4, qui exclurait près de 500 000 personnes du bénéfice de l'APA. Cette mesure apparaît comme contreproductive puisqu'en ne soutenant pas la qualité de vie de ces personnes, le risque d'un basculement rapide en GIR 3 est important.

Par contre les propositions concernant la prévention, telle la consultation gratuite à 60 ans, la formation des aidants professionnels et informels, la sensibilisation du corps médical à la gériatrie sont des mesures auxquelles nous souscrivons.

Il nous est apparu nécessaire de vous faire connaître notre point de vue sur cette importante question, sachant que l'opinion publique, aidée à cet égard par les médias mais aussi certains hommes politiques, prend trop souvent les retraités pour des nantis.

C'est trop vite oublier que les intéressés, souvent au prix de très gros sacrifices, ont participé, chacun à son niveau, à l'enrichissement de la Nation, lui permettant ainsi d'occuper une place de choix dans le monde. Si parmi nous il y en a que l'usure du temps ou la maladie placent en situation de handicap, à bien des égards les conditions de travail qu'ils ont dû supporter pendant toute leur activité n'y sont pas étrangères. Cela a été le prix à payer, certes pour progresser dans la vie, mais aussi pour permettre à la collectivité d'aujourd'hui de connaître le niveau de vie qui nous a été très longtemps étranger.

Qu'y a-t-il d'anormal à ce que, maintenant, nous demandions à cette collectivité de reconnaître les efforts que nous avons faits pour elle, en lui demandant de nous aider à faire face au handicap de la dépendance ? C'est le sens de cette démarche.

Nous vous remercions pour le bienveillant intérêt que vous voudrez bien porter à notre requête. Si vous le souhaitez, nous serions très heureux de vous rencontrer pour en débattre.